

Pour diffusion immédiate
Le 27 avril 2012

Nouveau règlement en vigueur relativement à la gestion et à l'utilisation des installations gouvernementales

WHITEHORSE — Le 1^{er} mai, le *Règlement sur les installations du gouvernement* du Yukon entrera en vigueur. Celui-ci définit clairement ce qui constitue une activité prohibée dans ou sur une installation que possède ou loue le gouvernement du Yukon.

« Nous sommes heureux de voir ce règlement prendre effet », a déclaré le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Wade Istchenko. « Il nous fournira les outils nécessaires pour gérer et protéger les installations gouvernementales, et veiller à ce que celles-ci soient utilisées à bon escient. »

Ce règlement nous permet de faire face à des situations susceptibles de restreindre l'accès du public, compromettre la santé et la sécurité, engendrer des dommages, augmenter la responsabilité du gouvernement ou porter atteinte à l'intégrité physique des institutions publiques.

« Le gouvernement du Yukon s'est engagé à faire en sorte que ses installations soient sécuritaires et accessibles pour tous », a ajouté M. Istchenko. « En précisant ce qui constitue une utilisation appropriée des installations gouvernementales, ce règlement accroît la sécurité du public sans empiéter sur le droit d'une personne de se réunir avec d'autres sans troubler l'ordre public. »

On peut consulter le nouveau règlement sur le site Web de Voirie et Travaux publics : www.hpw.gov.yk.ca.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Aisha Montgomery
Communications
Voirie et Travaux publics
867-667-3146
aisha.montgomery@gov.yk.ca

Communiqué numéro 12-076

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.